

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARBOZ(AIN)

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 20 JUIN 2022
D2022062703

Séance du 27 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle, Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice, LAMBERET Anthony, TISSERAND-BOUVARD Magali, M. GUILLERMIN Patrice, M. PONCIN Emmanuel, MIVIERE-BASSET Karine, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, BOUVARD Nelly, SOCHAY Hervé, NOEL Simon
Excusé : CALLAND Cédric donne son pouvoir à NAVARIN Cécile
Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance.

Objet: Fixation des tarifs des repas au restaurant scolaire

Actuellement, les tarifs des repas servis au restaurant scolaire municipal sont les suivants :

Enfants en primaire :	3.85 €
Enfants en maternelle :	3.40 €
Adultes :	6.20 €
Stagiaires :	4.95 €

Après avoir examiné le coût de ce service, la prise en compte de la participation de la commune mais aussi au vu de la hausse des prix des denrées alimentaires, il est proposé de revaloriser les tarifs des repas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de revaloriser les prix et fixe le tarif des repas servis au restaurant scolaire municipal pour l'année scolaire 2022/2023 de la façon suivante :

Enfants en primaire :	3.90 €
Enfants en maternelle :	3.45 €
Adultes :	6.25 €
Stagiaires :	5.00 €



Pour copie conforme,

Le Maire

Moiraud
Christelle MOIRAUD